Pétition : Rendre obligatoire l'affichage du Nutri-Score sur les emballages des aliments en France

23 novembre 2025

Lancement d'une pétition citoyenne mise sur le site de l'Assemblée Nationale

https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-4753

Le 7 novembre 2025, dans le cadre de la discussion sur le PLFSS à l'Assemblée Nationale, les députés ont adopté deux amendements rendant obligatoire l'affichage du Nutri-Score sur tous les aliments.

C'est une bonne nouvelle pour les consommateurs et une victoire de la santé publique mais encore faut-il que la mesure aille au bout du processus législatif en contrecarrant l'action des lobbies qui s'y opposent.

Cette mesure est justifiée par le fait que, depuis l'arrêté interministériel du 31 octobre 2017, l'apposition du logo Nutri-Score sur la face avant des emballages des aliments repose sur le volontariat des opérateurs économiques. Cette approche facultative, bien qu'ayant favorisé une adoption partielle du dispositif sous la pression sociétale (1500 marques ont adopté le Nutri-Score, ce qui représente environ 60 % du marché alimentaire en France), elle demeure insuffisante pour garantir une information nutritionnelle transparente, accessible et compréhensible qui soit optimale pour permettre d'orienter les choix des consommateurs vers une alimentation plus favorable à la santé.

Diverses grandes entreprises, qui l'ont combattu depuis qu'il a été proposé, refusent toujours de l'afficher (Ferrero, Lactalis, Coca-Cola, Mars, Mondelez, Kraft, Unilever...) et certaines qui l'avait finalement adopté (Danone, Bjorg, Cristaline) ont décidé de ne plus l'afficher suite à la mise en place en mars 2025 du nouveau Nutri-Score mis à jour par les scientifiques et plus sévère pour les produits sucrés et les boissons édulcorées.

Or, dans un contexte d'augmentation continue du surpoids et de l'obésité au sein de la population — touchant en France un adulte sur deux et près d'un enfant sur

cinq —et de l'incidence élevée des maladies chroniques liées à la nutrition (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète...) qui ont un coût humain, social et économique considérable, l'État français a le devoir, de prendre toutes mesures visant à préserver et promouvoir la santé publique.

Comme l'ont montré de nombreux travaux scientifiques (plus de 150 études publiées en Europe), le Nutri-Score est un outil de santé publique efficace pour améliorer l'état nutritionnel de la population contribuant à réduire le risque de maladie chroniques. Les travaux scientifiques accumulés depuis plusieurs années démontrent clairement que le Nutri-Score peut contribuer à réduire le risque des pathologies chroniques qui constituent les enjeux majeurs de santé publique auxquels nous sommes confrontés en France. Mais pour être pleinement efficace, il doit être affiché sur l'ensemble des aliments mis à disposition des consommateurs.

A l'instar d'autres Etats Membres (la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Espagne), la France a plaidé de nombreuses fois auprès de la Commission européenne pour l'adoption obligatoire au niveau européen d'un étiquetage nutritionnel complémentaire face avant tel que le Nutri-Score.

Malheureusement, en dépit de l'intérêt sanitaire d'une telle mesure pour la santé des Européens et de la reconnaissance et du soutien de la part de la communauté scientifique, de grandes organisations officielles et d'ONG actives dans le domaine de la santé et de la défense des consommateurs, la CE qui s'était engagée en 2020 dans le cadre de sa stratégie Farm to Fork à mettre en place un logo nutritionnel basé sur la science obligatoire en Europe, n'a pas progressé sur ce dossier.

L'instauration du Nutri-Score à titre obligatoire en France pour améliorer la santé des consommateurs en réduisant le risque de maladies chroniques, est donc à envisager en l'absence d'harmonisation européenne.

L'affichage du Nutri-Score sur l'ensemble des aliments permettrait en améliorant les apports et la consommation alimentaire de la population française de réduire les facteurs de risque associés aux maladies chroniques non transmissibles (MNT) (diabète de type 2, maladies cardiovasculaires, certains cancers), dont le fardeau sanitaire et économique pèse lourdement sur les dépenses publiques et la société.

Dans la situation actuelle où le Nutri-Score n'est pas obligatoire, certains grands

groupes agro-alimentaires refusent de l'afficher sur leurs produits (dont la composition nutritionnelle n'est le plus souvent pas favorables). Cette situation constitue donc une perte de chance pour les citoyens français. Ceci justifie qu'il soit rendu obligatoire.

Les parlementaires et le gouvernement français doivent répondre à la demande sociétale.

C'est une urgence de santé publique